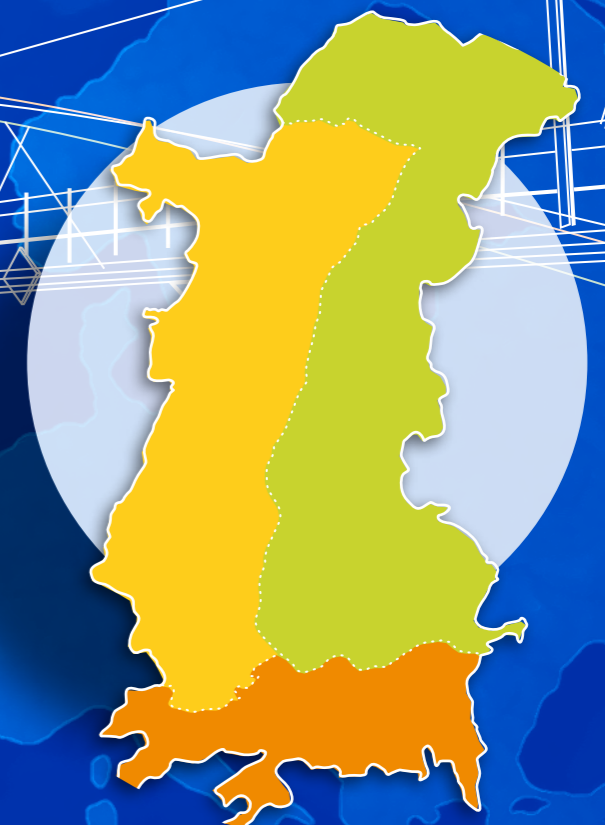


Un modèle pour l'Europe



La Région Métropolitaine Trinationale
du Rhin Supérieur



- I** **Caractéristiques, atouts et potentialités**
de l'Esace du Rhin Supérieur
- II** **Un espace pionnier** de la Coopération Territoriale
en Europe
- III** **La Région Métropolitaine Européenne du Rhin
Supérieur**: une démarche structurante d'avenir
- IV** **La Région Métropolitaine Trinationale du Rhin
Supérieur**: un laboratoire pour la mise en œuvre des
stratégies Lisbonne-Göteborg et de l'Agenda territorial
de l'Union Européenne

Avec une superficie de 21 518 km², une population de près de 6 millions de personnes, dont 2,8 millions d'actifs, un PIB d'environ 164 milliards d'euros en 2007, l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur qui réunit l'Alsace, le Pays de Bade, le sud du Palatinat et le nord-ouest de la Suisse, constitue l'un des territoires les plus denses, les plus actifs et les plus prospères d'Europe.

Pour tirer un parti renforcé des atouts et avantages concurrentiels dont il dispose, notamment ses ressources et potentialités sur le plan scientifique, universitaire, économique, environnemental, culturel et touristique, les acteurs français, allemands et suisses de la coopération au sein du Rhin Supérieur ont décidé de le positionner en tant que région transfrontalière modèle, la « région métropolitaine européenne du Rhin Supérieur ».

Lors du 11^e Congrès Tripartite en janvier 2008 à Strasbourg sur le thème « Le Rhin Supérieur - En marche vers un modèle de coopération et de développement », ils ont formalisé ce projet par la signature d'une Déclaration commune¹ jetant les bases officielles pour la création de cette région métropolitaine.

La vocation de celle-ci est d'être le cadre d'une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés, les centres de compétences et de ressources, les entreprises, les forces vives et les citoyens du Rhin Supérieur, permettant :

- ⊕ la réalisation, dans les domaines de la recherche-développement, de l'industrie, de l'environnement, de la culture, du tourisme, de projets innovants à haute et très haute valeur ajoutée, conférant au Rhin Supérieur une identité, une compétitivité et une attractivité de niveau européen et international qu'aucune de ses composantes ne pourrait seule atteindre;
- ⊕ de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale du Rhin Supérieur et d'en faire un espace modèle de développement équilibré et durable, offrant à ses habitants et à ses entreprises, où qu'ils se trouvent, les meilleures conditions de réaliser leurs projets dans un cadre de vie préservé et valorisé.

Ainsi définie dans ses objectifs, la région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur s'inscrit en parfaite résonance avec les grandes priorités que l'Union Européenne s'est assignée pour :

- ⊕ jouer gagnante dans la compétition économique internationale en misant sur la formation, l'innovation, la connaissance, la recherche-développement (« **Stratégie de Lisbonne** »);
- ⊕ mettre en œuvre un développement durable pour faire face aux grands défis, tels le changement climatique ou la dépendance énergétique, et conforter ainsi son attractivité (« **Stratégie de Göteborg** »);
- ⊕ assurer la cohésion territoriale de l'espace communautaire, en favorisant le développement équilibré et solidaire de ses composantes urbaines et rurales et en encourageant la coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale (**Agenda territorial**).

Aussi, les acteurs politiques et socio-économiques du Rhin Supérieur demandent que la démarche « région métropolitaine européenne du Rhin Supérieur » soit considérée par les autorités nationales et communautaires comme un laboratoire pour la mise en œuvre intégrée des stratégies de Lisbonne-Göteborg et de l'Agenda Territorial de l'Union européenne et bénéficie à ce titre d'un soutien particulier.

¹ Voir le texte de la Déclaration ci-jointe.

I. Caractéristiques, atouts et potentialités du Rhin Supérieur

Le Rhin Supérieur: un potentiel comparable à celui de certains pays européens

Située entre Jura, Vosges, Forêt-Noire et forêt du Palatinat, l'espace du Rhin Supérieur associe l'Alsace, la partie occidentale du Land de Bade-Wurtemberg, le sud de la Rhénanie-Palatinat et les cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Jura et Argovie. D'une superficie de près de 22 000 kilomètres carrés, il compte 6 millions d'habitants, dont près de 3 millions d'actifs, et présentait un PIB de près de 164 milliards d'euros en 2007. Le Rhin Supérieur dispose d'atouts et de potentiels de développement lui permettant de soutenir la comparaison avec certains pays européens et d'avoir l'ambition d'être considéré par les instances communautaires et nationales comme un espace trinational de coopération, d'économie de la connaissance et de développement durable, sous le nom de « région métropolitaine européenne du Rhin Supérieur ».

Le Rhin Supérieur comparé à d'autres États membres de l'Union européenne

	Rhin Supérieur	Comparatif avec des États européens
Superficie en km²	21 508	Danemark 43 100 Finlande 357 000 Irlande 70 000 Suisse 41 000
Population en milliers	5 897	Danemark 5 384 Finlande 5 206 Irlande 3 964 Suisse 7 364
Population âgée de moins de 15 ans en %	16,0	Danemark 18,8 Finlande 17,8 Irlande 21,0 Suisse 16,9
Excédent de naissances pour 1 000 habitants	1,5	Danemark 1,0 Finlande 1,2 Irlande 7,8 Suisse 1,5
Nombre d'habitants au km²	274	Danemark 219 Finlande 168 Irlandais Suisse 182
Population active en milliers	2 962	Danemark 2 780 Finlande 2 450 Irlande 2 010 Suisse 4 210
Produit intérieur brut en milliards d'euros	164,5	Danemark 219,4 Finlande 167,9 Irlande 173,8 Suisse 274,5
Produit intérieur brut par habitant	27 700	Danemark 31 700 Finlande 29 400 Irlande 36 200 Suisse 36 100

* Sources: Données statistiques Rhin Supérieur 2007, Deutschland in Zahlen 2007 Institut de l'économie allemande)

Le Rhin Supérieur: un espace riche d'atouts et de potentialités

► **Une organisation territoriale polycentrique:** alors que son territoire est l'un des plus densément peuplé d'Europe (274 heures/km²), le Rhin Supérieur se caractérise par une organisation polycentrique quasi-idéale: pas de grande métropole unique, à effet « aspirant », bonne armature urbaine grâce à un maillage serré de villes grandes – Karlsruhe, Strasbourg, Freiburg, Mulhouse, Bâle -, moyennes et petites, dynamiques, bien reliées entre elles par un réseau de transports performant, solidaires de leur espace rural environnant. Cette configuration favorise une répartition équilibrée des activités, des emplois et de la population sur le territoire et donc un développement cohérent de celui-ci.

► **Un tissu économique dynamique, diversifié, internationalisé et à forts potentiels:** les régions du Rhin Supérieur sont dans un rapport de complémentarité – interdépendance, entretenant entre elles des relations dynamiques, avec des parts élevées d'exportation, des flux importants de travailleurs frontaliers et l'implantation d'entreprises dont le siège social est établi dans le pays voisin.

Le Rhin Supérieur bénéficie d'une économie saine, avec un nombre élevé de petites et moyennes entreprises – l'artisanat y est bien représenté – et un tissu industriel solide et diversifié, avec des entreprises tournées vers la recherche et l'international. Il compte des secteurs clés qui contribuent à sa notoriété en Europe et dans le monde, parmi lesquels son industrie chimique et pharmaceutique, avec la présence de grands groupes mondiaux (Novartis, Roche), ou les sciences de la vie (biotechnologies, avec le réseau Biovalley). Il convient de mentionner aussi la construction mécanique, l'électronique et l'électrotechnique, la construction automobile, les nanotechnologies, la photonique, les énergies renouvelables.

Dans le secteur tertiaire, le Rhin Supérieur est marqué par une spécialisation dans les services financiers et les transports.

► **Une région du savoir:** le Rhin Supérieur se caractérise par une forte densité d'établissements d'éducation, d'apprentissage et de formation professionnelle. Il compte de très nombreux établissements d'enseignement technique et supérieur couvrant un large spectre de thématiques, dont 7 universités², bien réparties sur l'ensemble du territoire, très orientées sur l'international, bénéficiant d'une reconnaissance nationale, européenne et internationale dans de nombreuses disciplines, d'une forte attractivité, et entretenant entre elles des liens fructueux depuis une vingtaine d'années. Ces coopérations entre établissements de formation valorisent et renforcent le potentiel bilingue et interculturel, qui est un autre atout majeur du Rhin Supérieur.

² Les 3 Universités de Strasbourg – qui se sont récemment constituées en une université unique –, l'Université du Haut-Rhin, les Universités de Freiburg et Karlsruhe, l'Université de Bâle.

► **Un fort potentiel en terme de recherche et d'innovation:** le Rhin Supérieur dispose d'infrastructures de recherche-développement particulièrement performantes, dont certaines ont un niveau d'excellence international, chacun de ses sous-ensembles ayant su par ailleurs mettre en place des synergies étroites³ entre établissements d'enseignement supérieur, instituts de recherche, laboratoires, entreprises grandes et moyennes, organismes de formation professionnelle et continue. Il bénéficie de nombreux secteurs à fort potentiel, telles les sciences de la vie qui lui valent une renommée internationale.

► **Une région dotée d'une infrastructure bien développée pour tous les types de transports:** grâce à sa situation centrale, au carrefour d'importants axes de transports européens, le Rhin Supérieur bénéficie d'un niveau d'accessibilité supérieur à la moyenne et donc d'une attractivité et de capacité de croissance remarquables. Il dispose d'un réseau dense d'aéroports, d'une infrastructure portuaire très performante, d'un fleuve, le Rhin, qui le relie aux grands ports maritimes et lui permet de profiter de l'accroissement du commerce mondial, de liaisons ferroviaires à grande vitesse qui le rapprochent encore davantage des grandes métropoles européennes. En son sein, le Rhin Supérieur se caractérise par la présence d'un réseau routier et ferroviaire dense et performant qui favorise une bonne mobilité intrarégionale, entre les métropoles et entre celles-ci et leur hinterland, ainsi que de systèmes de transports en commun efficaces, dont certains sont d'ailleurs mis en réseau dans le cadre de zones tarifaires transfrontalières.

► **Un patrimoine naturel et environnemental remarquable:** près de la moitié (40 %) de la surface du Rhin Supérieur est couverte par des forêts et des surfaces agricoles exploitées, qui confèrent à cette région un fort caractère naturel, avec un riche patrimoine en terme de paysages, d'écosystèmes, de ressources naturelles, dont sa nappe phréatique qui, avec ses 300 milliards de m³, est la plus importante d'Europe. Conscients de la vulnérabilité de ce patrimoine, qui est soumis à de fortes pressions, la population et les décideurs de l'espace rhénan sont, de longue date, très sensibilisés à la préservation de l'environnement au sens large, comme en témoigne, entre autres, le développement plus rapide qu'ailleurs de la promotion et de l'usage des énergies renouvelables (bois, énergie solaire, photovoltaïque).

► **Une offre culturelle et touristique dense et diversifiée:** berceau historique de l'Humanisme, le Rhin Supérieur se caractérise par son riche patrimoine naturel, historique, culturel, architectural, par la vitalité de sa création artistique dans de nombreuses disciplines, par le foisonnement de son offre en terme de manifestations, congrès, expositions, foires et salons. Il n'est donc rien d'étonnant à ce que l'activité touristique y occupe une place de choix, d'autant que la région dispose d'atouts supplémentaires, tels de nombreux lieux de cure et stations thermales.

³ A l'instar des 3 pôles de compétitivité en Alsace (« Innovations thérapeutiques », à vocation mondiale, « Véhicule du Futur » et « Fibres Naturelles »), ou des Instituts Fraunhofer en Allemagne.

II. La région du Rhin Supérieur: un espace pionnier de la coopération territoriale en Europe

Une pratique bien éprouvée et fructueuse de la coopération transfrontalière

La coopération au sein du Rhin Supérieur s'est engagée dès la fin des années 40, avec la construction de l'aéroport binational de Bâle-Mulhouse, la mise en place d'une administration commune franco-allemande du port de Kehl ou encore des actions coordonnées de protection de l'environnement.

Cette pratique de la coopération s'est institutionnalisée et structurée avec l'Accord de Bonn conclu en 1975 entre les gouvernements français, allemand et suisse. Sous l'impulsion des programmes communautaires Interreg successifs, elle s'est accélérée, donnant lieu à une multiplicité d'initiatives et de réalisations.

Cette dynamique d'échanges, de concertation, de stratégies et de projets partagés est le fait non seulement des acteurs publics mais aussi, et de plus en plus, des acteurs socio-économiques, des forces vives et plus globalement de la société civile, ce qui est le gage de coopérations fructueuses et innovantes dans tous les domaines-clés du développement économique, social et territorial du Rhin Supérieur (économie, formation, université, recherche, culture, environnement, santé, tourisme, etc.).

Une gouvernance de la coopération efficace et particulièrement active

Le territoire du Rhin Supérieur est couvert par deux instances de coopération :

- **la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur**: composée de trois délégations de représentants gouvernementaux et administratifs, elle est une plate-forme d'orientation et d'harmonisation des questions transfrontalières. L'impulsion et la coordination de son activité sont assurées par un Comité directeur tripartite qui met en œuvre les orientations stratégiques décidées par la Conférence. Des groupes thématiques de travail tri-nationaux⁴ se réunissent régulièrement et rendent compte des mandats qui leur sont confiés. Créé en 1993, un Secrétariat commun les assiste et facilite la circulation de l'information entre les différents niveaux.
- **le Conseil Rhénan**: structure de concertation créée en 1997, il réunit 71 élus représentant l'ensemble des niveaux régionaux et locaux, constituant en quelque sorte le « Parlement » du Rhin Supérieur. Depuis 2007, les quatre Eurodistricts sont associés à ses travaux. Le Conseil Rhénan a pris très tôt des initiatives sur des sujets d'intérêt régional, national et européen (transports, changement climatique, énergies renouvelables, santé, télécommunications.) et s'est affirmé comme une instance représentative et reconnue.

Les rencontres institutionnelles et politiques au sein du Rhin Supérieur sont régulières et permettent de définir des stratégies de développement concertées. La tenue, tous les deux ans, de Congrès Tripartites, donne aux acteurs publics et aux partenaires socio-économiques concernés l'opportunité d'arrêter un programme d'action sur une thématique particulière (transports, culture, jeunesse, économie, environnement, etc.).

⁴ Environnement, aménagement du territoire, santé, politique des transports, jeunesse, entraide en cas de catastrophe, éducation et formation, économie, culture, protection du climat.

En son sein, l'espace du Rhin Supérieur est riche de structures qui, à l'instar des quatre Eurodistricts⁵ mis en place au cours de ces dernières années, développent ce que l'on pourrait appeler une coopération transfrontalière de proximité, dédiée à des problématiques touchant à la vie quotidienne des habitants et aux besoins des entreprises (mise en place de système coordonné de transports collectifs, coopération entre services publics, entre établissements de formation, création de zones d'activités communes, d'infrastructures de loisirs, concertation en matière de gestion des déchets, échanges culturels, etc.).

De nombreux projets communs dans tous les domaines

Les programmes Interreg successifs ont donné une impulsion décisive à la coopération transfrontalière, comme en témoignent les très nombreux projets qui ont vu le jour dans l'espace du Rhin Supérieur, dont beaucoup sont exemplaires, voire sans équivalent en Europe.

On citera à titre d'exemples, le réseau EUCOR qui réunit les 7 universités du Rhin Supérieur, les clusters « Biovalley », « Neurex », et « Nanovalley », qui placent cette région en position de leader dans les domaines stratégiques des sciences de la vie, des nanotechnologies, le projet Rhena Photonics qui a pour ambition de faire du Rhin Supérieur une région d'excellence dans le domaine de la photonique, ou le Pass Musées, premier passeport culturel trinational en Europe.

C'est dans ce contexte de coopération soutenue, et pour lui donner une nouvelle impulsion, que la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan se sont engagés, dès 2005, sur la voie de la création d'une région métropolitaine européenne, une démarche officialisée le 11 janvier 2008, lors du 11^e Congrès Tripartite, au travers d'une déclaration commune signée des principaux acteurs politiques, économiques et universitaires du Rhin Supérieur⁶. Cette Déclaration est « un appel à toutes les forces vives de la vallée du Rhin Supérieur, issues notamment des secteurs de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que de la société civile, à s'engager dans la construction de la Région métropolitaine ».

⁵ Les Eurodistricts Pamina, Strasbourg/Ortenau, Freiburg/Centre et Sud Alsace et l'Eurodistrict Trinationale de Bâle.

⁶ Voir la Déclaration en annexe.

III. La Région Métropolitaine Européenne du Rhin Supérieur, une démarche structurante porteuse d'avenir

Encouragées par l'Union européenne à affirmer leur attractivité et leur compétitivité au niveau européen et international, les régions cherchent des modes d'organisation leur permettant de renforcer, en les mettant en complémentarité et en synergie, leurs capacités et leurs potentiels respectifs en matière de développement et d'innovation.

C'est dans cette perspective que les différents partenaires de part et d'autre du Rhin se sont accordés sur la définition d'un cadre stratégique, la « région métropolitaine européenne du Rhin Supérieur », au sein de laquelle les fonctions métropolitaines supérieures de ses différentes composantes seront mises en synergie et en réseau, conformément à l'objectif fixé dans la Déclaration du 11 janvier 2008, qui est de « donner à l'espace du Rhin Supérieur un rôle de premier plan dans la concurrence européenne et mondiale des régions ».

La mise en place de cette démarche s'effectue à partir des quatre « piliers » - politique, sciences et innovation, économie et culture, société civile – qui fondent la coopération au sein de l'espace du Rhin Supérieur.

► Mise en réseau renforcée des potentiels dans le domaine des sciences, de la recherche et de la formation (Rhin Supérieur : région du savoir)

Valeur ajoutée de la région métropolitaine consiste en une mise en réseau renforcée des universités, écoles et institutions afin qu'une part toujours croissante de main-d'œuvre spécialisée dispose d'une formation interculturelle. Les instituts de recherche, tout comme les entreprises, renforceront par là même leur compétitivité au plan international. Cette démarche permettra en outre d'accroître la compétitivité (valeur ajoutée) et l'attractivité de ce territoire, ainsi que l'ouverture internationale des PME.

A long terme, l'objectif est de voir se former de nouveaux pôles de compétences, à l'instar de ceux déjà existant dans le domaine des sciences de la vie (Biovalley, Neurex, Rhenaphotonics).

► Réalisation d'un espace économique intégré du Rhin Supérieur (Région Métropolitaine européenne trinationale du Rhin Supérieur, label de « corporate identity »).

Valeur ajoutée de la région métropolitaine : les initiatives visant à créer des liens transfrontaliers entre clusters existants dans les divers domaines d'excellence et à développer des synergies particulières renforceront la compétitivité, le rayonnement et l'image internationale du Rhin Supérieur. La suppression des barrières administratives réduira les coûts et accroîtra la compétitivité des entreprises.

Une démarche commune de promotion à l'international mettra en exergue et valorisera les atouts de la Région Métropolitaine européenne dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, mais aussi au regard des choix de localisation d'investissements industriels internationaux dans un large éventail d'activités. Elle mettra également en valeur les autres facteurs qui fondent l'attractivité de cette région, notamment le niveau élevé de compétence de la main d'œuvre, la qualité de la vie, l'environnement culturel et naturel exceptionnel, la fonction de plate-forme européenne de transports et communication que remplit cet espace, sans oublier la présence de nombreuses institutions européennes et internationales.

Parallèlement, une campagne commune de communication devrait être lancée afin de sensibiliser les entreprises implantées dans le Rhin Supérieur quant au bien fondé de leur choix de localisation et quant aux opportunités résultant de leur implantation dans la Région Métropolitaine Trinationale. Ce type de démarche vaut également pour les milieux scientifiques comme pour l'ensemble des actifs.

► Mise en œuvre rapide des projets d'infrastructures européens dans l'espace du Rhin Supérieur (vers une plate-forme d'échanges de dimension européenne)

Valeur ajoutée de la région métropolitaine : l'accessibilité et les liaisons externes et internes sont les conditions *sine qua none* du développement. L'espace du Rhin Supérieur doit d'une part, en tant que région métropolitaine transfrontalière et espace de vie et de circulation commun, avoir accès aux principaux réseaux de transports européens transnationaux et d'autre part, en tant qu'espace unique économique et citoyen, disposer en son sein de liaisons optimales. Il en va de sa compétitivité dans la concurrence internationale. Cette fonction de communication doit être prioritairement retenue dans la définition d'une stratégie de transport et de communication pour la grande région.

► Contribution de la population au processus de mise en place de la Région Métropolitaine européenne trinationale du Rhin Supérieur (penser, parler et agir ensemble) « Etre citoyen de l'espace du Rhin Supérieur ».

Valeur ajoutée de la région métropolitaine : le Rhin Supérieur est perçu par ses habitants comme un espace commun et partagé dans tous les domaines de la vie quotidienne, qui présente de surcroît des avantages particuliers liés aux offres complémentaires qu'il propose. Les habitants peuvent par ailleurs considérer les différences culturelles comme une source d'enrichissement.

Pour y parvenir, une information complète et infra-régionale sera mise en place sur les manifestations organisées dans les régions voisines de part et d'autre du Rhin et, plus globalement, sur toute l'offre culturelle et de loisirs proposée dans l'espace, à l'exemple du « Passeport des musées du Rhin supérieur ».

Il s'agira plus largement de mieux faire percevoir aux habitants l'unité que représente l'espace rhénan dans les différents domaines de la vie quotidienne, de la culture et des loisirs.

Vis-à-vis de l'extérieur, le Rhin Supérieur pourra ainsi s'affirmer comme une « région transfrontalière prospère », une terre d'histoire et de culture - reflet de l'histoire européenne - qui offre à ses habitants un cadre et une qualité de la vie privilégiés.

IV. La région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur, laboratoire pour une mise en œuvre intégrée des stratégies de Lisbonne-Göteborg et de l'Agenda territorial de l'Union européenne

Les objectifs prioritaires de l'Union européenne...

Depuis ces dernières années, conformément à la **stratégie « de Lisbonne »**, l'Union européenne a pour objectif majeur de s'affirmer comme « l'espace de la connaissance le plus dynamique et le plus compétitif du monde », ce qui la conduit à mobiliser prioritairement ses interventions et dispositifs, au premier rang desquels la politique de cohésion, en faveur de la recherche-développement, de l'innovation, des hautes technologies.

Parallèlement et de manière complémentaire, l'Union s'attache à promouvoir le développement durable - conformément à la **stratégie « de Göteborg »** -, indispensable pour préserver et renforcer la qualité du cadre et des conditions de vie au sens large en Europe et pour faire face aux défis que sont, entre autres, la crise énergétique et le changement climatique.

Enfin, plus récemment, consciente de la nécessité de favoriser le dynamisme et l'attractivité de l'ensemble des composantes urbaines et rurales du territoire européen sous peine d'obérer sa compétitivité et le caractère durable de son développement, l'Union a consacré officiellement⁷ l'objectif **« cohésion territoriale »**, qui complète et précise ses objectifs fondateurs que sont la « cohésion économique » et la « cohésion sociale ».

Pour mettre concrètement en œuvre l'objectif « cohésion territoriale », les Ministres européens en charge de l'aménagement du territoire ont élaboré un document de référence, **l'Agenda territorial de l'Union européenne**, qui fixe des orientations stratégiques devant permettre une structuration et un développement équilibrés de l'espace européen :

1. promouvoir le polycentrisme et l'innovation par la coopération des aires métropolitaines et des villes ;
2. créer de nouvelles formes de partenariat et de coordination territoriale entre les villes et les campagnes ;
3. promouvoir des « clusters » régionaux pour la compétition et l'innovation en Europe ;
4. renforcer et étendre les réseaux transeuropéens de transport et les axes secondaires (reliant les centres urbains à leur hinterland) ;
5. encourager la gestion transeuropéenne des effets du changement climatique ;
6. renforcer les structures écologiques et les ressources culturelles comme une chance pour le développement.

L'Agenda territorial souligne par ailleurs que la coopération territoriale, interrégionale, transfrontalière ou transnationale, est « un instrument efficace pour la promotion de la cohésion territoriale⁸ » et pour la mise en œuvre des orientations stratégiques rappelées ci-dessus.

... sont ceux-là mêmes dont la mise en œuvre intégrée est le fondement de la démarche région métropolitaine européenne du Rhin Supérieur

⁷ Dans le *Traité révisé de Lisbonne*, en cours d'adoption.

⁸ Ceci est également largement évoqué dans le *Livre vert sur la cohésion territoriale* adopté par la Commission européenne le 6 octobre 2008.

Coopérations et partenariats tous azimuts, innovation, formation des hommes, développement durable, préservation et valorisation des patrimoines, cohésion, tels sont bien les maître-mots qui régissent la démarche initiée par les acteurs publics et privés au sein du Rhin Supérieur.

Aussi, la reconnaissance de la région métropolitaine du Rhin Supérieur par les différentes autorités nationales et communautaires et le soutien que celles-ci pourraient spécifiquement apporter aux initiatives qui y seront prises par les acteurs publics et privés seraient déterminants, pour la région du Rhin Supérieur elle-même, mais également pour les partenariats qu'elle sera en capacité d'instaurer avec d'autres ensembles (régions, métropoles) en Europe, contribuant en cela au développement polycentrique et équilibré du territoire européen et à sa compétitivité, conformément aux priorités et objectifs de l'Union européenne.

